



FERRAILLEUR

Description du métier

- Met en place des tiges, des treillis métalliques ou tout autre matériau similaire pour renforcer le béton;
- Coupe, plie, cintre, attache, soude, pose et installe l'acier d'armature utilisé dans la construction de coffrages, de colonnes, de poutres, de dalles ou de tout autre ouvrage analogue.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose d'armatures de béton ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des formes géométriques et des volumes, des notions de mathématiques et des principes de physique reliés aux ouvrages en béton;
- Être capable de lire des plans;
- Faire preuve de dextérité;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Avoir une très bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds, d'exécuter des gestes répétitifs et de travailler en hauteur.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose d'armatures de béton (5076)

Durée de la formation :

735 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	30 519 \$
Compagnon**	54 001 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	59 774 \$
Proportion***	89 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	29,20 \$	29,25 \$	26,55 \$
Compagnon	34,35 \$	34,41 \$	31,24 \$

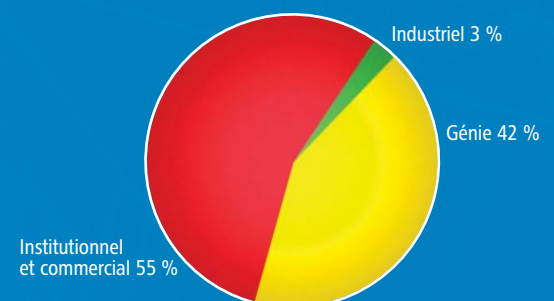
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	102	168
Taux de placement des diplômés*	79,9 %	87,1 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	18
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	72
Côte-Nord	43
Estrie	52
Île de Montréal	208
Laval-Laurentides-Lanaudière	396
Mauricie-Bois-Francs	76
Montérégie	228
Outaouais	52
Québec	195
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55
Extérieur et Baie-James	18
Total	1 413

Nombre de femmes actives dans le métier

9

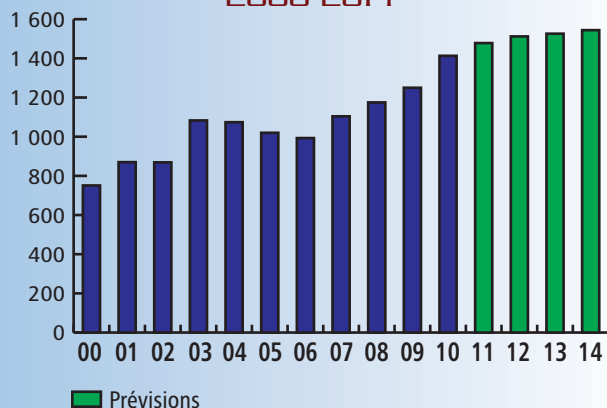
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferrailleur	45 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	27	71 %	29 %	0 %	393
Compagnon	39	25 %	62 %	13 %	1 020
Total des ferrailleurs	36	38 %	53 %	9 %	1 413
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- On dénombrait 1 413 ferrailleurs actifs sur les chantiers de construction, en 2010, ce qui constitue une hausse de 13 % par rapport à 2009. L'emploi a connu une progression importante, ces dernières années. En effet, le nombre de travailleurs a pratiquement doublé, par rapport à 2000;
- La vigueur du bâtiment institutionnel et commercial et des travaux de génie civil et de voirie favorise l'emploi des ferrailleurs, puisque ces derniers réalisent 97 % de leur activité dans ces secteurs. Il existe 152 entreprises de construction qui embauchent des ferrailleurs;
- Le nombre de nouveaux apprentis actifs dans l'industrie s'est élevé à 168, en 2010. Les apprentis gagnent dès la première année un salaire moyen de 30 500 \$, tandis que les compagnons touchent un salaire annuel moyen de 54 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les ferrailleurs, grâce à la hausse de la demande prévue au cours des années à venir et du faible niveau actuel de la disponibilité de la main-d'œuvre.



FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF des métiers de l'acier (Montréal)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)

